

# ACTION URGENTE

## PHILIPPINES. DES CENTAINES DE PERSONNES TUÉES DEPUIS L'ARRIVÉE DU NOUVEAU PRÉSIDENT

**Des centaines de personnes soupçonnées d'infractions liées au trafic de stupéfiants ont été tuées depuis que le président Duterte est arrivé au pouvoir aux Philippines, le 30 juin. Dans certains cas, ces homicides peuvent s'apparenter à des exécutions extrajudiciaires.**

Des centaines de personnes ont été tuées par la police et des groupes d'auto-défense depuis que le président Duterte est arrivé au pouvoir aux Philippines, le 30 juin. Plus de 120 n'ont toujours pas été identifiées. Depuis que Rodrigo Duterte, qui s'est engagé à juguler la criminalité, a commencé son mandat, on observe une hausse alarmante des homicides illégaux, dont certains peuvent s'apparenter à des exécutions extrajudiciaires.

Le 5 juin, lors d'un discours prononcé dans le cadre de la campagne présidentielle et retransmis sur une chaîne de télévision publique, Rodrigo Duterte semblait encourager les Philippines à accomplir leur « devoir » en tuant des trafiquants de drogue présumés. Depuis qu'il est président, il a réitéré sa promesse d'éliminer la délinquance liée aux stupéfiants et appelé les organismes chargés de l'application des lois à redoubler d'efforts jusqu'à ce que le dernier baron, le dernier financier et le dernier revendeur capitulent, soient derrière les barreaux ou se retrouvent six pieds sous terre si tel est leur souhait.

En vertu du droit international et des normes connexes, la police a l'interdiction formelle de recourir à la force, sauf en cas de nécessité absolue, et toute intervention doit être proportionnée. Elle est tenue d'utiliser des moyens non violents dans un premier temps et de respecter pleinement les droits à la vie, à la liberté et à la sécurité de tous, y compris les personnes soupçonnées d'infractions. En outre, l'État a l'obligation de protéger la population de la violence sous toutes ses formes, notamment de diligenter comme il se doit et sans délai des enquêtes indépendantes et impartiales en cas d'homicides illégaux.

Les médias ont mis en lumière de nombreuses affaires liées à ce que le président Duterte appelle la « guerre contre la criminalité ». Elles concernaient notamment les personnes suivantes : Renato Bertes (47 ans) et son fils Jaybee Bertes (28 ans), tués après avoir été emmenés dans un poste de police de Manille afin d'y passer un test de dépistage de drogue ; Julius Rabina (18 ans), abattu devant chez lui par des inconnus à moto qui demandaient à voir son père, soupçonné d'être lié au trafic de stupéfiants, et Jefferson Bunuan (20 ans) et son cousin Mark Anthony, abattus par la police qui fouillait un logement à la recherche d'un vendeur de drogue présumé.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en tagalog ou dans votre propre langue :**

- exhortez le président à condamner immédiatement les exécutions extrajudiciaires et les homicides illégaux et à appeler les agents chargés de l'application des lois à se conformer au droit international et aux normes connexes en ce qui concerne le recours à la force ;
- priez instamment les autorités de diligenter sans délai une enquête indépendante et impartiale sur les cas où la police a utilisé la force meurtrière, ainsi que sur les exécutions extrajudiciaires et les homicides illégaux, et de veiller à ce que les responsables présumés de ces agissements soient traduits en justice et jugés équitablement ;
- demandez-leur de faire en sorte que les interventions policières fassent l'objet d'un contrôle indépendant en créant un organe à cet effet et en améliorant la transparence et les mécanismes de responsabilité.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 16 SEPTEMBRE 2016 À :**

Président de la République : Rodrigo Duterte

Malacanang Palace,  
1000 Jose P Laurel Sr,  
San Miguel, Manila,  
Metro Manila,  
Philippines

Courriel : [pace\\_op@malacanang.gov.ph](mailto:pace_op@malacanang.gov.ph)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Ronald dela Rosa

Philippine National Police Headquarters  
Camp General Crame,  
Quezon City, Metro Manila,  
Philippines 1100

Courriel : [srd.do@pnp.gov.ph](mailto:srd.do@pnp.gov.ph)

Formule d'appel : *Dear Inspector General, / Monsieur,*

**Copies à :**

Commission nationale des droits humains

SAAC Building,  
Commonwealth Avenue  
UP Complex, Diliman, Quezon City  
Courriel : [flora\\_atilano@yahoo.com](mailto:flora_atilano@yahoo.com)

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques des Philippines dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :** Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## PHILIPPINES. DES CENTAINES DE PERSONNES TUÉES DEPUIS L'ARRIVÉE DU NOUVEAU PRÉSIDENT

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Depuis le 30 juin 2016, les exécutions extrajudiciaires et les homicides illégaux atteignent un niveau sans précédent aux Philippines. Les personnes tuées étaient soupçonnées de vendre des stupéfiants.

Dans un discours télévisé prononcé le 5 juin, le président Duterte a déclaré qu'il offrirait d'importantes récompenses aux personnes qui livreraient des barons de la drogue, morts ou vifs. Il a aussi promis de fortes sommes d'argent aux meurtriers de délinquants présumés. Dans d'autres déclarations, il a indiqué qu'il donnerait aux forces de sécurité l'autorisation de « tirer pour tuer » les personnes participant à la criminalité organisée ou celles résistant à leur arrestation. Ces déclarations font craindre que les mesures de lutte contre la délinquance prises par le président ne donnent lieu à de nombreuses violations des droits. Pour en savoir plus : <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2016/06/philippines-duterte-must-break-cycle-of-human-rights-violations/> (en anglais).

Aux termes du droit international, les agents chargés de l'application des lois doivent exercer leurs fonctions dans le respect de la loi et du droit à la vie. La police est tenue de se conformer aux garanties relatives aux droits humains qui sont inscrites dans le Code de conduite pour les responsables de l'application des lois (1979) et les Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois (1990).

Elle a l'obligation d'utiliser des moyens non violents avant d'avoir éventuellement recours à la force si ces moyens se sont révélés ou sont susceptibles d'être inefficaces (article 4 des Principes de base). Le recours à la force par la police doit se limiter strictement aux cas où il est absolument nécessaire à la réalisation d'un objectif légitime en matière d'application des lois. Lorsque l'usage de la force est inévitable, il faut toujours en user avec modération.

Nom : néant  
Hommes et femmes

AU 186/16, ASA 35/4618/2016, 5 août 2016